



Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



Paris, le jeudi 16 avril 2020

Monsieur le Ministre de
l'Éducation nationale, de la jeunesse
et des sports
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : protection des personnels vulnérables

Les conditions d'organisation de la rentrée soulèvent de nombreuses questions chez les personnels de l'Éducation nationale. Le caractère flou des instructions données par vos services et le renvoi à l'échelon local sans consignes claires ne sont pas de nature à rassurer les personnels.

C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les personnels vulnérables. Alors que les signes tangibles d'une reprise de l'épidémie de Covid-19 se multiplient, vous n'avez donné aucune instruction permettant de protéger les personnels les plus vulnérables en cas de contamination par le virus.

Le risque sanitaire auquel sont confrontés ces personnels n'a pas diminué. Il est même amené à augmenter significativement dans la

mesure où la rentrée scolaire verra revenir l'ensemble des élèves attendu-e-s, ainsi que bien souvent leur famille.

C'est pourquoi il est urgent et nécessaire que vous indiquiez clairement aux personnels qu'ils ont de nouveau la possibilité de bénéficier de mesures telles que les autorisations spéciales d'absence sur le modèle de ce qui a été mis en place au cours de la période de confinement et de celle qui l'a suivie jusqu'au treize juillet dernier.

Les personnels absents devront naturellement être remplacés : les candidat-e-s admissible aux concours internes et externes de l'Éducation nationale privé-e-s d'une épreuve orale constituent un vivier de recrutement à privilégier, ainsi que la titularisation et le recrutement à temps complet des personnels contractuels. Ces recrutements viendront compenser les absences des personnels vulnérables, et contribueront à soulager les personnels en postes qui en cette rentrée difficile, auront besoin d'effectifs réduits pour mettre en œuvre une pédagogie adaptée à toutes et tous les élèves.

Je vous prie de croire, M. le Ministre de l'Éducation nationale, à notre attachement au service public d'éducation, ainsi qu'à la santé de tous ses personnels.

Brendan Chabannes
cosecrétaire de la fédération SUD éducation

